

QUESTIONNAIRE FUTSAL DISTRICT

SAISON 2018/2019



75 Questions

25 questions QCM à 1 point

25 questions à 3 points

25 questions à 5 points

Consignes :

- Le terme « Décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Vous pouvez utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des Lois du Jeu à savoir SRA, ADJ, HJ, SDB, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPB, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée (AVT / EXC / ou autres cas obligatoires), sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.

Toutes les questions sont issues des examens fédéraux (site de la fédération française de football) ou des examens de la Ligue méditerranée. Toutes les réponses seront celles de la saison en cours. Si des modifications aux réponses sont prises en cours de saison, nous vous en informerons par mail chaque fois que cela sera nécessaire. Le questionnaire en fin de saison sera inspiré intégralement de celui-ci.

25 QCM à 1 Point

Question n°1 : Un joueur de l'équipe A, venant de se faire chambrer par le public, quitte le terrain pour cracher sur un spectateur. Le ballon se trouve dans la surface de réparation de l'équipe A, à ce moment-là. Quelle est la reprise technique ?

- Coup franc indirect pour l'équipe B sur la ligne de la surface de réparation de l'équipe A, à l'endroit le plus proche où se trouvait le ballon lorsque les arbitres ont arrêté le jeu.
- Coup de pied de réparation pour l'équipe B.
- Balle à terre sur la ligne de la surface de réparation de l'équipe A, à l'endroit le plus proche où se trouvait le ballon lorsque les arbitres ont arrêté le jeu.

Question n°2 Lors de l'exécution d'un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée, le tireur N°6 joue le ballon en avant pour un coéquipier N°2, qui marque le but. Quelle est la reprise technique ?

- Coup franc indirect depuis le second point de réparation ou à l'endroit de l'exécution du coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée.
- Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où le N°6 a joué le ballon.
- Coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée à retirer par le même joueur ou par un coéquipier de ce joueur.

Question n°3 : Que dit le règlement de la compétition de la Coupe Nationale de Futsal, concernant la non présentation des licences aux arbitres et la participation des joueurs, lors des rencontres se disputant sous forme de tournois ?

- Un joueur ne présentant pas de licence peut participer aux rencontres se disputant sous forme de tournois, sous réserve qu'il présente une pièce d'identité officielle ou une photocopie d'une pièce d'identité officielle, accompagnée soit de la demande de licence avec la partie médicale validée, soit d'un certificat médical.
- Un joueur ne présentant pas de licence peut participer aux rencontres se disputant sous forme de tournois, sous réserve des dispositions de l'article 141.1 des Règlements Généraux de la FFF.
- Un joueur ne présentant pas de licence, ne peut pas participer aux rencontres se disputant sous forme de tournois.

Question n°4 : L'équipe B procède au coup d'envoi consécutif au but marqué par l'équipe A. Pendant que le jeu se déroule dans le camp A, le gardien de but de l'équipe B, qui se fait chambrer par le public, quitte le terrain pour frapper un spectateur. Décisions ?

- Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt sous réserve des circonstances particulières de la loi 13. Rapport.
- Coup franc indirect à l'endroit où il a quitté le terrain au moment du fait sous réserve des circonstances particulières de la loi 13. Rapport.
- Balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon au moment du fait sous réserve des circonstances particulières de la loi 8. Rapport.

Question n°5 : Lors d'une action de jeu, le capitaine de l'équipe A se tord la cheville et sort, blessé, derrière la ligne de touche opposée à celle des bancs de touche. L'équipe A veut procéder au remplacement de son joueur. Décisions ?

- La transmission de la chasuble ne pouvant pas se faire entre le capitaine et le remplaçant, ce dernier ne peut pas entrer sur le terrain.
- Le remplaçant pourra pénétrer sur le terrain après avoir donné sa chasuble au troisième arbitre.
- Dans cette situation particulière, le remplaçant peut pénétrer sur le terrain sans avoir transmis sa chasuble.

Question n°6 : À la 14ème minute de jeu, l'arbitre accorde un coup franc direct à l'équipe B consécutif à la 7ème faute cumulée de l'équipe A. Le joueur n°3A frappe directement au but. Le ballon heurte le poteau et revient en jeu. Alors que le joueur n°3A va reprendre le ballon, une bouteille d'eau lancée depuis la tribune située derrière le but, heurte le ballon empêchant le joueur n°3A de le jouer. Décisions ?

- Balle à terre à l'endroit où la bouteille a touché le ballon.
- Coup franc direct à recommencer.
- Coup franc indirect à l'endroit où le joueur n°3A allait reprendre le ballon.

Question n°7 : Lors d'une rencontre, l'équipe B joue sans avoir inscrit de remplaçants. Le joueur n°7B, blessé, est refoulé du champ de jeu pour saignement. Ce joueur pourra revenir en jeu à sa demande :

- Ballon en jeu sur signe d'acquiescement des arbitres après que le troisième arbitre se soit assuré de l'arrêt du saignement.
- Uniquement lors d'un arrêt de jeu sur signe d'acquiescement des arbitres après que le troisième arbitre se soit assuré de l'arrêt du saignement.
- Uniquement lors d'un arrêt de jeu sur autorisation de l'arbitre principal qui aura vérifié l'arrêt du saignement.

Question n° 8 : Le gardien de l'équipe B exécute régulièrement une sortie de but. Le ballon franchit directement la ligne de touche. C'est à ce moment-là que l'arbitre se rend compte que l'équipe A qui devait effectuer la rentrée de touche joue à six. Quelle est la reprise technique ?

- Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où le dernier joueur de l'équipe A a touché le ballon, sous réserve des circonstances particulières de la loi 13.
- Coup franc indirect pour l'équipe B exécuté sur la ligne de touche à l'endroit où le ballon est sorti du terrain.
- Coup franc indirect pour l'équipe B exécuté d'un point quelconque de sa surface de réparation.

Question n°9 : Le chronométrateur fait retentir par erreur le signal sonore durant le jeu. Décisions des arbitres ?

- Les arbitres disent aux joueurs de continuer de jouer.
- Si des joueurs s'arrêtent de jouer, balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon, sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.
- Dans tous les cas, balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon, sous réserve des circonstances particulières de la loi 8.

Question n°10 : Quelle devra être la réaction du chronométreur ou du 3ème arbitre si un joueur quitte le terrain de jeu sans la permission des arbitres et pour des raisons non autorisées par les lois du jeu de Futsal ?

- Le chronométreur ou le 3ème arbitre fera un geste discret aux arbitres pour les renseigner.
- Sous réserve de l'avantage, le chronométreur ou le 3ème arbitre fera retentir le signal sonore pour arrêter le jeu.
- Ni le chronométreur, ni le 3ème arbitre n'interviendront.

Question n°11 : Lors d'une rencontre comptant pour le Championnat de France Futsal de Division 1, une panne du système de chronométrage survient, alors qu'il reste 8 minutes et 27 secondes à jouer en seconde période. Décisions des arbitres ?

- Le chronométreur utilisera un chronomètre manuel pour chronométrer les 8 minutes et 27 secondes qui restent à jouer en seconde période. Il arrêtera le chronomètre à chaque arrêt de jeu et le réenclenchera lorsque le ballon sera de nouveau en jeu.
- Étant donné que la seconde période aura déjà eu une durée de 11 minutes et 33 secondes, au moment de la panne du système de chronométrage, l'arbitre fera encore jouer 13 minutes et 27 secondes. Ces 13 minutes et 27 secondes seront chronométrées par l'arbitre, sans arrêt de son chronomètre à chaque arrêt de jeu.
- Le chronométreur utilisera un chronomètre manuel pour chronométrer les 8 minutes et 27 secondes qui restent à jouer en seconde période. Ces 8 minutes et 27 secondes seront chronométrées par le chronométreur, sans arrêt de son chronomètre à chaque arrêt de jeu.

Question n°12 : Que dit le règlement de la compétition du Championnat de France Futsal de Division 1, concernant les numéros des maillots des joueurs ?

- En Championnat de France Futsal D1, les joueurs susceptibles de jouer en équipe première se voient attribuer un numéro à l'année. Les joueurs inscrits sur la feuille de match doivent être numérotés de 1 à 21.
- En Championnat de France Futsal D1, les joueurs susceptibles de jouer en équipe première se voient attribuer un numéro à l'année. Les joueurs inscrits sur la feuille de match doivent être numérotés de 1 à 12.
- En Championnat de France Futsal D1, les joueurs susceptibles de jouer en équipe première se voient attribuer un numéro à l'année. Aucune restriction concernant ces numéros n'est prévue dans le règlement de cette compétition.

Question n°13 : Coup de pied de réparation. Avant le botté, un partenaire et un adversaire du tireur s'avancent à moins de 5 mètres du ballon. Le botteur effectue une tricherie lors du tir. Le ballon passe à côté des buts. Décisions des arbitres ?

- Coup de pied de réparation à refaire.
- Coup franc indirect au point de réparation en faveur de l'équipe en défense et avertissement au tireur pour comportement antisportif.
- Coup franc indirect à l'endroit de la tricherie du tireur en faveur de l'équipe en défense et avertissement au tireur pour comportement antisportif.

Question n°14 : Le ballon de Futsal requiert certaines caractéristiques. L'une d'entre elle est le rebond. Que définit la loi 2 ?

- Le ballon ne peut rebondir à plus de 55 cm ni à moins de 45 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 3 m.
- Le ballon ne peut rebondir à plus de 65 cm ni à moins de 50 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 2 m.
- Le ballon ne peut rebondir à plus de 65 cm ni à moins de 55 cm lors de son premier rebond lorsqu'il est lâché d'une hauteur de 2 m.

Question n°15 : Quelle est la durée de la prolongation lors d'une rencontre de Coupe Nationale de Futsal?

- Deux périodes de 3 minutes.
- Deux périodes de 4 minutes.
- Une période de 5 minutes et en cas de nouvelle égalité une seconde période de 5 minutes.
- Deux périodes de 5 minutes.

Question n°16 : Selon la loi 1, les zones de remplacements sont situées au bord de la ligne de touche, devant les bancs des équipes. Que prévoit la loi en matière de marquage ?

- Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 8 cm et l'une longueur de 80 cm, dont 40 cm à l'intérieur du terrain.
- Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 8 cm et l'une longueur d'1m, dont 50 cm à l'intérieur du terrain.
- Elles ont une longueur de 5 m et sont déterminées de part et d'autre par deux lignes d'une largeur de 10 cm et l'une longueur de 80 cm, dont 40 cm à l'intérieur du terrain.

Question n°17 : L'équipement de base réglementaire d'un joueur de Futsal est détaillé dans la loi 4. Quelles décisions devront prendre les arbitres lorsque qu'un joueur enfreint cette loi ?

- Ils ne doivent pas nécessairement arrêter le jeu.
- SRA, arrêt du jeu. Refoulement du joueur sans avertissement. Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit du fautif.
- SRA, arrêt du jeu. Refoulement du joueur. B à T à l'endroit où se trouvait le ballon.

Question n°18 : Le joueur attaquant n°8A veut jouer rapidement un coup de pied de coin alors qu'un adversaire n°5B est à environ 1 mètre de l'arc de cercle de coin. L'attaquant frappe le ballon de telle façon que celui-ci rebondisse sur le tibia du défenseur. Le joueur n°8A reprend le ballon et marque.

- But accordé, coup d'envoi.
- But refusé, coup de pied de coin à refaire.
- But refusé, coup franc indirect pour l'équipe en défense.

Question n°19 : Lors de l'exécution d'un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée, le joueur n°6A joue le ballon en avant pour son coéquipier n°2A. Ce dernier tire et marque le but. Décisions ?

- Coup franc direct où le joueur n°2A a rejoué le ballon.
- Coup franc indirect à l'endroit où le joueur n°6A a joué le ballon.
- But accordé. Coup d'envoi.

Question n°20 : Une équipe avec trois joueurs seulement, suite à deux exclusions, est sanctionnée d'un coup de pied de réparation et un troisième joueur est expulsé, laissant l'équipe avec deux joueurs. L'arbitre doit-il autoriser le botté du coup de pied de réparation ou doit-il arrêter la rencontre ?

- Le match sera arrêté sans que le coup de pied de réparation ne soit botté. L'International Football Association Board a établi qu'un match ne peut pas continuer si l'une des deux équipes joue avec moins de trois joueurs.
- L'arbitre autorisera l'exécution du coup de pied de réparation et si le but est marqué, l'équipe en infériorité numérique pourra se compléter par un joueur autre que les exclus et le match reprendra par le coup d'envoi. Si le but n'est pas marqué le match sera arrêté.
- L'arbitre autorisera l'exécution du coup de pied de réparation et le match sera arrêté lorsque le ballon aura eu son plein effet, à condition qu'aucune infraction n'aura été commise et quel que soit le résultat du tir.
- L'arbitre autorisera l'exécution du coup de pied de réparation et le match continuera quel que soit le résultat du tir. Si le but est marqué sur ce coup de pied de réparation, l'équipe en infériorité numérique pourra se compléter par un joueur autre qu'un des joueurs exclus, avant le coup d'envoi. Si le but n'est pas marqué, elle restera au même nombre.

Question n°21 : Quel sera le placement de l'arbitre qui aura en charge le contrôle de la ligne de but, lorsque le jeu reprend par un coup franc après une 6ème faute cumulée d'une même équipe au cours d'une période de jeu, ou depuis le second point de réparation ?

- S'il s'agit d'un coup franc depuis le second point de réparation, il se placera dans le coin du terrain, de son côté, à l'intersection de la ligne de touche et de la ligne de but. S'il s'agit d'un coup franc après une 6ème faute cumulée d'une même équipe au cours d'une période de jeu, il se placera, de son côté, à l'intersection de la ligne de la surface de réparation et de la ligne de but, à l'intérieur du terrain.
- Son placement sera toujours le même, indépendamment que la reprise du jeu soit un coup franc après une 6ème faute cumulée d'une même équipe au cours d'une période de jeu, ou depuis le second point de réparation. Il se placera, de son côté, à l'intérieur du terrain, à l'intersection de la ligne de la surface de réparation et de la ligne de but.
- Son placement sera toujours le même, indépendamment que la reprise du jeu soit un coup franc après une 6ème faute cumulée d'une même équipe au cours d'une période de jeu, ou depuis le second point de réparation. Il se placera, dans le coin du terrain, de son côté, à l'intersection de la ligne de touche et de la ligne de but.
- S'il s'agit d'un coup franc depuis le second point de réparation, il se placera, de son côté, à l'intérieur du terrain, à l'intersection de la ligne de la surface de réparation et de la ligne de but. S'il s'agit d'un coup franc après une 6ème faute cumulée d'une même équipe au cours d'une période de jeu, il se placera, dans le coin du terrain, de son côté, à l'intersection de la ligne de touche et de la ligne de but

Question n°22 : Quelle décision l'arbitre devra-t-il prendre si le ballon, en jeu, touche un panier de basket-ball accroché au plafond et qui surplombe une des deux surfaces de réparation ?

- Balle à terre sur la ligne de la surface de réparation, à l'endroit le plus proche de là où le ballon a touché le panier de basket-ball.
- Rentrée de touche à l'endroit le plus proche de là où le ballon a touché l'objet et effectuée par un joueur de l'équipe adverse de celle qui a touché en dernier le ballon, avant qu'il ne rentre en contact avec le panier de basket-ball.
- Coup franc indirect en faveur de l'attaque sur la ligne de la surface de réparation adverse, à l'endroit le plus proche de là où le ballon a touché le panier de basket-ball.
- Coup franc indirect sur la ligne de la surface de réparation, à l'endroit le plus proche de là où le ballon a touché l'objet, en faveur d'un joueur de l'équipe adverse de celle qui a touché en dernier le ballon, avant qu'il ne rentre en contact avec le panier de basket-ball.

Question n°23 : Lors d'une rencontre comptant pour la demi-finale de la Coupe Nationale Futsal disputée le samedi à 16h00, une panne des installations d'éclairage entraîne une interruption de la rencontre d'une durée de 31 minutes. Cela se produit en première période alors que le ballon est en jeu. Quelle sera la décision de l'arbitre ?

- La durée d'interruption ne dépassant pas 45 minutes, l'arbitre fera reprendre le jeu par une balle à terre à l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt du jeu.
- L'arbitre interrompra définitivement la rencontre.
- L'arbitre reportera la rencontre au lendemain à 14h30.
- L'arbitre reportera la rencontre au lendemain à une heure librement consentie par les deux clubs en présence de l'arbitre et du délégué. A défaut d'entente, l'horaire sera fixé par le délégué après consultation de l'arbitre.

Question n°24 : Sur un tir anodin d'un attaquant, le gardien de but adverse, dans sa propre surface de réparation, repousse le ballon avec les mains devant lui. Alors qu'un attaquant se précipite pour jouer le ballon et tirer au but, le gardien de but reprend à nouveau le ballon des mains. Décisions ?

- Laisser jouer, le gardien ne commet pas de faute.
- Coup franc indirect en faveur de l'équipe attaquante sur la ligne de la surface de réparation.
- Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif. Coup franc indirect en faveur de l'équipe attaquante sur la ligne de la surface de réparation.
- Exclusion du gardien de but pour avoir annihilé une occasion nette de but. Coup franc indirect en faveur de l'équipe attaquante sur la ligne de la surface de réparation. Rapport.

Question n°25 : Le joueur exécutant le coup de pied de coin met plus de 4 secondes. Décisions ?

- Laisser jouer
- Coup franc indirect en faveur de l'équipe défendante sur le point de corner
- Coup de pied de but
- Rentrée de touche pour l'équipe défendante

25 Questions à 3 Points

Question n°26 : Lors de l'exécution d'un coup franc à partir de la sixième faute cumulée, le ballon après avoir été repoussé par le gardien de but rebondit dans le terrain où il est touché par un autre ballon lancé depuis les tribunes. Décisions ?

Question n°27 : Un joueur de l'équipe A est exclu en 1ère période, après avoir insulté un des arbitres. L'équipe A se trouve de ce fait en infériorité numérique. Une minute et trente-deux secondes après cette expulsion l'équipe B marque un but, qui est accordé par les arbitres. L'équipe A souhaite se compléter de suite avant le coup d'envoi. Décisions et explications ?

Question n°28 : Lors de l'exécution d'une rentrée de touche, le joueur N°6A tergiverse pour trouver un partenaire démarqué, finalement. Il enfreint la procédure en dépassant la limite des quatre secondes, autorisée pour cette remise en jeu. Au moment même où l'arbitre va intervenir, le joueur N°6A botte, maladroitement, le ballon et l'envoie au joueur N°7B, qui est taclé violemment par le joueur N°8A. Décisions ?

Question n°29 : Le joueur N°7 de l'équipe B, déjà averti en 1ère période, se trouve sur le banc de touche. Alors que le ballon vient de sortir du jeu, le N°7 de l'équipe B remplace son coéquipier N°6, mais rentre sur le terrain avant que ce dernier ne soit sorti. L'arbitre s'en aperçoit. Décisions et explications ?

Question n°30 : Lors de l'exécution d'un coup de pied de coin pour l'équipe A, l'arbitre débute le décompte des quatre secondes et la remise en jeu est effectuée. Le N°9A entre alors dans la zone délimitée par les filets, en passant derrière le gardien de but de l'équipe B, puis revient sur le terrain. Surpris, le gardien de but n'a pas bougé. Le joueur N°9A, à deux mètres du but, détourne de la tête le ballon, qui franchit la ligne de but entre les poteaux des buts de l'équipe B. Décisions et explications ?

Question n°31 : L'équipe B a déjà commis cinq fautes cumulées. Lors d'une action de jeu, le capitaine de cette équipe joue volontairement le ballon de la main. Que doivent connaître les arbitres en matière d'application de l'avantage ?

Question n°32 : Une rentrée de touche est exécutée par le joueur n°6A. Celui-ci botte, sans violence, mais intentionnellement le ballon dans les pieds d'un adversaire qui lui tournait le dos pour se replacer. Le joueur n°6A rejoue le ballon du pied. Décisions ?

Question n°33 : Lors de l'exécution d'un coup franc direct à partir de la sixième faute cumulée au profit de l'équipe A, le joueur n°10A botte directement le ballon et marque le but. Avant le coup d'envoi, l'arbitre principal constate que l'équipe A se compose de 6 joueurs. Décisions ?

Question n°34 : Selon les Lois du Jeu Futsal, le gardien de but a une particularité unique dans sa surface de réparation que ne possèdent pas les autres joueurs. Une fois rappelée, vous énumérerez dans quelles situations précises cette particularité n'est pas permise par les Lois du Jeu.

Question n°35 : Un coup franc indirect est accordé à l'équipe A. Le joueur n°8A exécute ce coup franc et passe le ballon à son partenaire n°12A. Avant que ce dernier ne touche le ballon, le chronométrateur annonce la fin de la première période. Le n°12A tire en direction du but. Le ballon ne pénètre pas dans le but. Décisions ?

Question n°36 : À la 7ème minute de jeu l'arbitre accorde un coup de pied de réparation à l'équipe A. Après le signal d'exécution de l'arbitre, le joueur n°10A s'élance et effectue une « Panenka » pour tromper le gardien de but. Le ballon rebondit devant la ligne de but et par un effet rétro revient en arrière sans franchir la ligne de but. Le ballon, resté dans la surface de réparation, est repris par le joueur n°5A qui marque le but. Décisions ?

Question n°37 : Lors de l'exécution d'un coup de pied de coin, le joueur n°8B tergiverse pour trouver un partenaire démarqué. Dans la précipitation, en enfreignant la procédure de la remise en jeu, il botte maladroitement le ballon et l'envoie au joueur n°2A qui est taclé violemment par le joueur n°10B. Décisions ?

Question n°38 : Le joueur n°5A est averti à la 12ème minute de jeu pour un comportement antisportif. En seconde période, ce même joueur, placé sur sa ligne de but entre les montants, repousse le ballon volontairement de la main. Le ballon resté en jeu est repris par le joueur n°10B qui marque le but. Décisions?

Question n°39 : L'équipe A vient de marquer un but que l'arbitre valide. Le joueur n°4B pose le ballon sur le point central. Avant que le ballon ne soit en jeu, le remplaçant n°12B mécontent de la décision de l'arbitre, jette une bouteille d'eau sur le ballon. Décisions et précisions ?

Question n°40 : Les Lois du Jeu de Futsal permettent d'apposer de la publicité sur le terrain de jeu. Sous quelles conditions ?

Question n°41 : Quelles sont les conditions requises pour qu'un joueur puisse prendre la place d'un gardien de but ?

Question n°42 : Dans quels cas le décompte des quatre secondes ne doit-il pas se faire de façon ostensible?

Question n°43 : A la 5ème minute de jeu, lors de l'exécution d'un coup de pied de réparation, un partenaire du tireur commet une faute pour empiètement. Décisions ?

Question n°44 : L'attaquant n°9, à un mètre du but adverse n'a plus qu'à pousser de la tête le ballon dans le but vide. C'est un immanquable ! Un défenseur revenu en hâte, effectue alors un ciseau à la hauteur du visage de l'attaquant sans le toucher, dégage le ballon et de ce fait l'empêche de marquer. Décision ?

Question n°45 : Dans quels cas le décompte des quatre secondes doit-il se faire de façon ostensible?

Question n°46 : Lors de l'exécution d'une rentrée de touche, le joueur 6A tergiverse pour trouver un partenaire démarqué. Dans la précipitation, en enfreignant la procédure de la remise en jeu, il botte maladroitement le ballon et l'envoie au 7B qui est violemment taclé par le joueur 8A. Décisions ?

Question n°47 : CFI accordé à l'équipe B. Le n°2B exécute ce coup franc et passe le ballon à son partenaire n°6B ? Avant que ce dernier ne touche le ballon, le chrono annonce la fin de la première période. Le n°6 tire en direction du but. Décisions ?

Question n°48 : Lors d'un coup franc au profit de l'équipe qui défend, le joueur qui effectue la remise en jeu, touche une seconde fois le ballon afin que l'attaquant adverse ne l'intercepte. Ce dernier parvient cependant à intercepter et marque dans le but vide. Décisions ?

Question n°49 : En fonction de quels critères l'arbitre doit-il laisser l'avantage ou interrompre le jeu ?

Question n°50 : Le ballon est en jeu lors de l'exécution d'un coup de pied de coin. Un attaquant n°8A - pour se défaire du marquage d'un adversaire (n°6B) - quitte le terrain passe derrière le but et revient sur l'aire de jeu. Décisions ?

25 Questions à 5 Points

Question n°51 : Juste avant que le signal sonore, annonçant la fin de la seconde période commence à retentir, le joueur N°2 de l'équipe B tire en direction du but de l'équipe A. Le joueur N°4 de l'équipe A, présent dans sa surface de réparation, se jette pour contrer le ballon. Ce dernier est dévié et heurte le gardien de but de l'équipe A, qui le repousse sur le joueur N°2 de l'équipe B, qui le pousse dans le but.

Décisions ?

Question n°52 : Alors que le ballon est en jeu, le gardien de but de l'équipe B, en possession du ballon dans sa surface de réparation, frappe délibérément un adversaire ayant franchi la ligne de but entre les montants. Décisions ?

Question n°53 : À la 11ème minute, le joueur N°10 de l'équipe B reçoit un premier avertissement. A la 18ème minute, l'arbitre avertit à nouveau le N°10 de l'équipe B, mais ne l'exclut pas. Le jeu reprend.

Décisions dans les cas où un partenaire du N°10 de l'équipe B :

1) commet une faute sur un adversaire ?

2) est victime d'une faute ?

Question n°54 : Lors d'une attaque de l'équipe B, un joueur de cette équipe est victime d'une faute, mais il conserve le ballon avantageusement. L'arbitre indique l'avantage de la voix et avec ses deux bras. Le joueur est alors victime d'une deuxième faute par un adversaire différent. Cette fois-ci, ce même arbitre accorde le coup franc direct qui s'impose. L'équipe A comptait trois fautes cumulées avant le début de l'attaque de l'équipe B. Les deux infractions commises peuvent être considérées comme étant des fautes stoppant des actions prometteuses. Après avoir sifflé le coup franc direct, quelles autres décisions devra prendre l'équipe arbitrale ?

Question n°55 : La FIFA a écrit que : « le meilleur placement est celui qui permet aux arbitres de prendre la bonne décision ». Concernant le placement sur jeu en mouvement, quels paramètres doivent connaître les arbitres pour obtenir ce meilleur placement ?

Question n°56 : À la 10ème minute de jeu, l'arbitre accorde un coup franc direct à l'équipe A dans sa propre surface de réparation. Le joueur n°7A tire rapidement le coup franc et le ballon rebondit sur le joueur n°11A qui, lui aussi, se trouvait dans sa surface de réparation. Le ballon pénètre dans le but de l'équipe A. Décisions et explications sur le décompte du temps ?

Question n°57 : À la 2ème minute de jeu, l'équipe A qui mène au score, exécute un coup de pied de coin. Le gardien n°1B capte le ballon et relance rapidement vers le joueur n°11B seul, le long de la ligne de touche, dans le camp de l'équipe A. Le joueur n°11B contrôle le ballon, se retourne et voit arriver à toute vitesse le gardien de but de l'équipe A. Ce dernier effectue un tacle glissé. Pour l'éviter, le joueur n°11B saute. Emporté par son élan, le gardien glisse hors du terrain. Voyant que le joueur 11B va reprendre le ballon resté en jeu et tirer dans le but vide, le gardien de but le retient par le pied, l'empêchant de frapper le ballon. Décisions ?

Question n°58 : Sur une action de jeu, le joueur n°9A file seul au but. Voyant cela, le remplaçant n°3B pénètre, irrégulièrement, sur le terrain pour essayer de dégager le ballon. Le joueur n°9A, non gêné par l'entrée du remplaçant, garde la maîtrise technique du ballon et poursuit sa course vers le but. Mécontent de la présence du remplaçant n°3B sur le terrain, le joueur n°6A lui lance, avec force, sa chaussure dans le dos. Le gardien de but de l'équipe B sort de sa surface de réparation et dégage le ballon du pied. Décisions ?

Question n°59 : Le joueur n°5A, hors du terrain, exécute une rentrée de touche devant la zone de remplacement de l'équipe B. Le ballon est régulièrement mis en jeu en direction du rond central. Ce joueur mécontent de la remarque faite par un remplaçant de l'équipe B se retourne et va frapper le remplaçant assis sur le banc de touche. Décisions ?

Question n°60 : Quelles sanctions disciplinaires doivent prendre les arbitres envers un joueur qui commet une faute par imprudence ou par témérité ou par excès d'engagement sur un adversaire qui se trouve sur le terrain ? Quelles seront les reprises du jeu ?

Question n°61 : Sur une action offensive de l'équipe A, le défenseur n°4A, saute en l'air pour jouer le ballon. Ce faisant, il écarte les coudes. Le joueur n°13B, qui cherchait lui aussi à reprendre le ballon de la tête, heurte avec sa figure le coude du n°4A. Le n°13B tombe et se roule au sol. L'équipe A compte déjà trois fautes cumulées. Décisions ? Précisez la gestuelle de l'arbitre dans une pareille situation.

Question n°62 : À la 17ème minute de jeu, le remplaçant n°8A regagne les vestiaires pour changer son short déchiré. Alors qu'il revient dans la salle, il est interpellé par son entraîneur qui lui demande de remplacer le joueur n°11A. Après avoir échangé sa chasuble avec le joueur n°11A, le remplaçant n°8A pénètre sur le terrain par la zone de remplacement et récupère régulièrement, dans le rond central, le ballon dans les pieds du joueur n°6B. Décisions ?

Question n°63 : Lors de l'exécution d'un coup franc, le joueur n°10B lève le ballon des deux pieds pour son partenaire n°4B placé régulièrement. Avant que le joueur n°4B frappe le ballon, le signal sonore de la fin de la partie retentit. Le joueur n°4B frappe le ballon qui pénètre dans le but de l'équipe A. Décisions et explications ?

Question n°64 : À la 22ème minute de jeu, l'arbitre donne un avertissement au joueur n°6B et fait reprendre immédiatement le jeu par coup franc direct accordé à l'équipe A. Quelques minutes plus tard, lors d'une action de jeu, le joueur n°6B détourne le ballon de la tête dans son propre but. Avant le coup d'envoi, le troisième arbitre informe les arbitres que le joueur n°6B qui a reçu un avertissement à la 22ème minute aurait dû être exclu car il avait déjà été averti à la 8ème minute de jeu. Après consultations, les arbitres s'aperçoivent de leur erreur. Décisions ?

Question n°65 : À la 18ème minute de jeu, lors de l'exécution, depuis le second point de réparation, d'un coup direct à partir de la sixième faute cumulée de l'équipe A, l'arbitre donne le signal d'exécution alors que tous les joueurs ont une position réglementaire. Pendant le déroulement de l'exécution, le joueur n°4B franchit la ligne imaginaire parallèle à la ligne de but à la hauteur du ballon. Le ballon passe la ligne de but. Décisions ?

Question n°66 : Rôles et missions du troisième arbitre ?

Question n°67 : Suite à un arrêt difficile à ras le sol, un gardien de but sur son élan glisse et sort de sa surface de réparation avec le ballon entre ses mains. Décisions des arbitres ?

Question n°68 : Lors de l'exécution d'un CPC, le joueur attaquant saute pour disputer le ballon qu'il rate. Emporté par son élan, il se réfugie dans les filets. Le ballon est repris de la tête par un de ses partenaires qui bat le gardien de but adverse. Décisions ?

Question n°69 : Quels sont les critères à prendre en considération pour sanctionner ou non une faute de main ?

Question n°70 : Quelles sont les modalités d'exécution de la loi 15 ? Quand le ballon est-il en jeu ?

Question n°71 : Lors d'une action de jeu, l'attaquant 9A est stoppé irrégulièrement par le 4B alors qu'il filait seul au but. Quels critères doit prendre en compte l'arbitre s'il veut exclure le 4B ?

Question n°72 : A la 13e minute de jeu, le remplaçant 5B pénètre sur le terrain en enfreignant la procédure de remplacement et inscrit un but. Avant la reprise du jeu, les arbitres s'en aperçoivent. Décisions ?

Question n°73 : En quoi consistent les missions du chronométrateur ?

Question n°74 : Quelles sont les fautes cumulables ?

Question n°75 : A la 12ème minute, sur une action de jeu, le capitaine de l'équipe rouge tombe derrière la ligne de but, en dehors du terrain. Il crache à la figure de l'attaquant n°7 de l'équipe bleue qui se trouve dans la surface de réparation de l'équipe rouge. Le ballon est dégagé vers le centre du terrain. Décisions ?